

Etude RASCAPA

Information du patient

Infarctus et atteinte coronaire diffuse : pontage ou stent ?

Pourquoi cette recherche ?

Cette recherche du CHU de Limoges, réalisée dans le cadre d'une thèse de Médecine dirigée par le Pr Aboyans, vise à mieux comprendre quelle stratégie de revascularisation est la plus adaptée chez les patients présentant un infarctus du myocarde avec une atteinte coronarienne sévère (atteinte tritronculaire : artère coronaire droite, interventriculaire antérieure et circonflexe).

L'objectif est d'évaluer, à partir des données du registre SCALIM, si une revascularisation percutanée complète est aussi efficace qu'une revascularisation chirurgicale différée (pontage), en termes de pronostic à long terme.

Quel est l'objectif de cette étude ?

L'étude cherche à comparer le devenir des patients ayant présenté un syndrome coronarien aigu avec sus-décalage du segment ST (SCA ST+) associé à une atteinte tritronculaire, selon la stratégie de revascularisation retenue : par stent ou par pontage.

Elle s'appuie sur une analyse rétrospective de données cliniques afin d'éclairer les meilleures pratiques de prise en charge pour ce type de patient à haut risque.

Comment se déroule la recherche ?

Vous êtes concerné(e) si vous avez présenté un SCA ST+ tritronculaire entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2023, que vous avez moins de 80 ans, et sans antécédents d'infarctus (SCA ST+ ou ST-), d'angioplastie ou de pontage aorto-coronaire (PAC).

L'étude repose sur l'analyse de données déjà présentes dans votre dossier patient informatisé (DPI) au CHU de Limoges.

Ces données sont pseudonymisées (c'est-à-dire codées de manière à ce que vous ne puissiez pas être identifié directement), et la correspondance entre le code et votre identité est conservée séparément sur un serveur sécurisé du Centre de Données Cliniques et de Recherche (CDCR).

Le CHU de Limoges est le responsable du traitement de ces données, dans le cadre d'un projet de recherche d'intérêt public, en vertu de **l'article 6-1-e du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

Aucun transfert de données hors de l'Union Européenne n'est prévu.

Les données seront conservées pendant 2 ans à compter du début de l'étude en 2025, sauf prolongation autorisée par le délégué à la protection des données du CHU.

Quels sont vos droits ?

Ce traitement de données a été autorisé par la Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI) du CHU de Limoges. Les informations globales concernant cette étude sont celles figurant sur cette affiche et sur le site internet du CHU de Limoges (<http://www.chu-limoges.fr/>)

Vous pouvez vous opposer à la collecte et au traitement de vos données sans avoir à vous justifier et sans qu'il n'y ait de conséquences sur la qualité de vos soins. Pour ceci, merci de nous contacter (cadre en haut à gauche « Pour nous contacter ? »).

Conformément au **RGPD***, vous disposez, le cas échéant d'un droit d'accès aux données, de rectification et d'effacement ou de limitation du traitement des informations figurant dans cette base. Vous pourrez retrouver le détail des modalités d'exercice de ces droits sur le site internet de l'étude.

Pour toute autre question relative à vos données personnelles et à l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : dpo@chu-limoges.fr.

Si les explications fournies par l'établissement ne vous satisfont pas, vous avez le droit de saisir la CNIL pour une réclamation (www.cnil.fr).

Pour nous contacter ?

Par voie postale :

Secrétariat du Centre de Données Cliniques et de Recherche (CDCR)

Bâtiment Médico-Administratif
- 1^{er} étage - Bureau, CHU de Limoges,
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges cedex

Par téléphone :

05 55 05 69 58

Service de cardiologie : 05 55
05 63 10

Par courrier électronique :

cdcr@chu-limoges.fr
cardiologie@chu-limoges.fr

